

Valérie Cordonier

CASUS ET ACCIDENS DANS L'ARISTOTÉLISME LATIN: TRADUCTIONS ET CONCEPTS¹

Nos langues nous ont habitués à des significations abstraites du lexique de la «chute» («cas», «caso», «Fall», etc.). Mais ces usages n'allant pas de soi, il est intéressant d'en faire l'histoire. Cet article donne des éléments du dossier, tirés de la langue de l'*Aristoteles Latinus*.

L'importance qu'a l'œuvre des traducteurs latins d'Aristote pour la constitution des savoirs en Occident jusqu'à l'époque moderne est reconnue: étudier cet «aristotélisme latin», c'est envisager un ensemble d'idées formées au gré de traductions élaborées sur le texte grec ou des versions intermédiaires (arabes essentiellement) puis développées à partir de ces traductions par les savants de pratiquement tous les champs disciplinaires, qui les ont utilisées pour enseigner et penser². Or, en considérant ces

1. Je remercie vivement Pietro Delcorno, Lisa Devriese, Tommaso De Robertis, Philippe Geinoz, Ahmad Hasnaoui, John Magee, Massimo Perrone, Aurélien Robert et Nicolas Wildi d'avoir discuté avec moi quelques aspects précis de ce travail. Ma reconnaissance va aussi à Anne-Lydie Dubois et Mathieu Caesar pour leur relecture attentive du texte et leurs suggestions très utiles. Les erreurs et les maladresses sont évidemment les miennes.

2. Pour une présentation œuvre par œuvre: P. de Leemans, V. Cordonier, C. Steel, «Übersicht zu Übersetzungen ins Lateinische und in die Voksprachen – Übersetzungen aus dem Griechischen: corpus aristotelicum», in *Grundriss der Geschichte der Philosophie begründet von Friedrich Ueberweg. Völlig neu bearbeitete Ausgabe herausgegeben von Helmut Holzhey, Die Philosophie des Mittelalters*, Bd. 4: 13. Jahrhundert (Erster Halbband), hrsg. A. Brungs, V. Mudroch, P. Schulthess, Basel 2017, 95–109 (tableau synoptique des versions), 230–39 (bibliographie). Pour une présentation diachronique de la constitution et de la réception de ce corpus: V. Cordonier, P. de Leemans,

textes latins en comparaison avec leur source grecque et avec les versions arabes, on peut être frappé – cela a été le point de départ de la présente enquête – par deux traits distinguant nettement cet aristotélisme latin des autres. Le premier trait est l'utilisation d'un lexique imprégné de l'idée de «chute» pour traduire des mots dont ni la forme grecque ni l'usage qu'en avait fait le Philosophe ne suggéraient cette idée: *accidens* rend une forme indiquant plutôt la coïncidence (*συμβεβηκός*) et *casus* plusieurs mots dont un seul signifie la chute (*πτῶσις*) et les autres la spontanéité, le hasard et la fortune (*τύχη / αὐτόματον*)³. Le second trait qui apparaît distinctif de l'aristotélisme latin est la valorisation dont a profité l'*accidental* entre la fin du XIII^e et le XVI^e siècles, sur la base d'un opuscule attribué alors au Philosophe, portant sur la bonne fortune (*εὐτυχία*) et qui, comme collage inédit de deux extraits séparés dans l'Aristote grec traduits vers 1260 par le dominicain Guillaume de Moerbeke († 1286), s'avère être un produit exclusivement latin: le *Liber de bona fortuna*.

Ce double constat rend assez tentante l'hypothèse qui établit entre ces deux particularités de l'Aristote latin un certain rapport: le *Liber de bona fortuna*, par la conception positive qu'il a donnée de la fortune et par le modèle original et paradoxal qu'il

C. Steel, «Die Zusammenstellung des “corpus aristotelicum” und die Kommentartradition», in *Grundriss der Geschichte der Philosophie begründet von Friedrich Ueberweg. Völlig neu bearbeitete Ausgabe herausgegeben von Helmut Holzhey, Die Philosophie des Mittelalters, Bd 4: 13. Jahrhundert (Erster Halbbd)*, hrsg. A. Brungs, V. Mudroch, P. Schulthess, Basel 2017, 149–61.

3. J'ai indiqué ici trois termes français ('spontanéité', 'hasard' et 'fortune') sans les rattacher singulièrement aux termes grecs, parce qu'on ne trouve guère de systématique ni dans les versions médiévales (celles dont il sera question ici) ni dans les traductions modernes d'Aristote pour rendre τύχη et αὐτόματον. Par exemple, τύχη est traduit par «fortune» (H. Carteron, *Aristote, Physique [I-IV]*, Tome Premier, Paris 1926, 65–81 et O. Hamelin, *Aristote, Physique II*, Troisième édition, Paris 1972, 9–32) mais aussi par «hasard» (A. Stevens, L. Couloubaritsis, *Aristote, La Physique, Deuxième édition corrigée*, Paris 2008, 107–26; P. Pellegrin, *Aristote, Physique, Deuxième édition revue*, Paris 2002, 128–58 et P. Golitsis, *Les commentaires de Simplicius et de Jean Philopon à la «Physique» d'Aristote: tradition et innovation*, Berlin: W. de Gruyter, 2008, 108–9), tandis qu'αὐτόματον est rendu par «hasard» (H. Carteron, *loc. cit.*, O. Hamelin, *loc. cit.*), spontanéité» (P. Pellegrin, *loc. cit.*) ou «mouvement spontané» (L. Couloubaritsis, *Aristote, Sur la nature [Physique II]*, Paris 1991, 50–76).

offre ainsi d'une forme de mobilité ascendante, peut sembler avoir fonctionné comme un moyen de compenser la charge descendante qui marquait par ailleurs l'aristotélisme latin à un plan lexical. Mais pour qu'il y ait là quelque chose d'un peu mieux fondé qu'une pure vue de l'esprit, encore faut-il établir que cette charge identifiée par l'historien dans les mots *d'accidens* et de *casus* ait été perçue par les lecteurs médiévaux du corpus aristotélicien latin. Pour cela, les pièces à conviction sont à vrai dire peu nombreuses et leur interprétation délicate. On les analysera à l'issue d'un parcours indiquant comment le vocabulaire de la chute marquant l'aristotélisme latin a véritablement pris corps. Dans ce parcours, il s'agira de détailler les termes grecs rendus par *casus* et par *accidens* (et, à l'occasion, *occasio*), d'expliquer les concepts auxquels ils renvoient, de questionner les options des traducteurs latins en les comparant à celles des traducteurs arabes ainsi qu'aux textes «originaux» d'Aristote. En bref, cet article fera voir comment les traductions latines ont tissé certains liens entre des termes grecs divers au plan de leur signification autant que de leur forme (*πτῶσις*, *αὐτόματον*, *συμβεβηκός*, *τύχη* et *εὐτυχία*), donnant lieu à une grille conceptuelle spécifiquement latine informant encore notre emploi du mot «cas».

Casus pour *πτῶσις* en philosophie naturelle: la chute locale

Dans le corpus aristotélicien latin, le terme grec le plus évidemment rendu par *casus* est *πτῶσις*, substantif formé sur le verbe *πίπτω* – «tomber». Commençons ici par présenter deux cas où ce terme est utilisé par Aristote dans son sens le plus concret de «chute»: deux passages des *Météorologiques*. Le premier se lit dans la partie programmatique de l'ouvrage où l'auteur dresse un bilan des travaux effectués au cours des œuvres précédentes de science naturelle et planifie les ouvrages suivants: une fois rappelé ce qui a été fait dans la *Physique*, le *De Caelo* et le *De Generatione et Corruptione*, Aristote, énumérant les sujets propres de la météorologie (I, 1, 338a26–339a05), y inclut, à côté des typhons et «tourbillons de feu», la «chute de foudre» (339a 02: *κεραυνῶν πτῶσις*). Le second emploi de *πτῶσις* avec un sens physique se lit dans le chapitre sur les vents, au cours de la critique de l'idée

que ceux-ci seraient l'effet d'une mise en mouvement d'air: Aristote y précise que, tout comme nous n'appelons pas «fleuve» n'importe quel flux d'eau mais seulement ceux qui se produisent à partir d'une source, ainsi n'appelons-nous pas «vent» n'importe quel mouvement d'air provoqué «par une chute importante» (II, 4, 360a 33: ὑπό τίνος μεγάλης πτώσεως).

Ces emplois aristotéliciens de *πτῶσις* ont disparu dans les deux versions arabes conservées des *Météorologiques*: la version du médecin nestorien arabophone Hunain ibn Ishāq († 873) éditée par Hans Daiber comme celle du traducteur assyrien Yaḥyā ibn al-Bīrūq († 806) éditée par Pieter L. Schoonheim ne donnent pas de mot correspondant aux deux occurrences de *πτῶσις*. On ne trouvera donc naturellement aucune «chute» de ce type dans la version élaborée au milieu du XII^e siècle par Gérard de Crémone († 1187) à partir de l'arabe de Yaḥyā: suivant son modèle, Gérard dans le premier passage omet 339a 02-05 pour ne citer comme phénomènes se passant dans le monde sublunaire que les vents et les tremblements de terre (338a 26) et, dans le second passage, il rend l'idée d'une «chute» importante par celle d'un «mouvement» de ce corps et, plus spécifiquement, un mouvement de «poussée»⁴. En revanche, la version latine élaborée vers 1260 par le dominicain Guillaume de Moerbeke († 1286) à partir d'un excellent manuscrit grec restitue avec la plus grande fidélité le détail des deux occurrences: la chute de foudre en *Meteor.* I, 1, 339a 02 est, dans sa traduction, rendue par l'expression *casus fulminum* et la grande chute en *Meteor.* II, 4, 360a 33 par celle de *casus magnus*⁵. On peut dire ainsi que la littéralité des méthodes

4. H. Daiber, *Ein Kompendium der aristotelischen Meteorologie in der Fassung des Hunain ibn Ishāq*, Amsterdam-Oxford 1975; P. L. Schoonheim, *Aristotle's Meteorology in the Arabico-Latin Tradition. A Critical Edition of the Texts, with Introduction and Indices*, Leiden-Boston-Köln 2000, en particulier 5, l. 4-17 et 85, l. 631: *fa-innahu qad yataḥarraku l-hawa'u min daf' dhālika l-jism* (cf. *Météor.* II, 4, 360a 31-32).

5. G. Vuillemin-Diem, *Meteorologica Translatio Guillelmi de Morbeka* (Aristoteles Latinus X 2.2), 9, l. 16-9 (cf. I, 1, 339a 02-06): «Adhuc autem de fulminum casu (ἐτὶ δὲ περὶ κεραυνῶν πτώσεως) et tyfonibus et incensionibus et aliis circularibus, quecumque propter coagulationem accidunt passiones ipsorum horum corporum» et p. 60, l. 432-4 (cf. II, 4, 360a 33): «Sic enim et de uentis habet: mouebitur enim utique magna multitudo aeris ab aliquo magno casu (ὑπό τίνος μεγάλης πτώσεως), non habens principium neque

de traduction de Moerbeke, ajoutée au fait que ce traducteur travaille à partir du texte grec sans intermédiaire, explique la restitution si fidèle de ces emplois de *casus* au sens concret dans les deux passages des *Météorologiques* où les versions arabes n'en contiennent aucune.

Casus pour πτῶσις à propos du langage: figures du syllogisme et flexion linguistique

Outre le sens propre qui vient d'être montré, le substantif *πτῶσις* est doté par Aristote d'autres significations, mises en œuvre dans ses travaux sur la structure et le fonctionnement du langage. Ces emplois de *πτῶσις* en contexte d'analyse linguistique se répartissent en deux genres de textes, s'attachant à décrire d'une part des types de syllogisme et, d'autre part, des formes de la langue grecque. Dans les premiers genres de textes, issus du corpus logique, *πτῶσις* désigne des «types» ou «figures» de syllogisme⁶. Dans le second genre de textes, issus d'ouvrages de philosophie du langage au sens large tels que la *Poétique*, la *πτῶσις* ne concerne pas des énoncés mais désigne la modification d'un mot: cet usage est à l'origine de l'emploi encore actuel du mot «cas» en grammaire – à la différence qu'en grec cette modification morphologique (ou «flexion»), désignée par *πτῶσις / casus* concerne d'autres termes que les substantifs, pronoms et adjectifs⁷. Il n'est

fontem». Dans le registre des chutes physiques en terrain aristotélicien, il faut ajouter les phénomènes extraordinaires qui se produisent à l'occasion de certaines pluies dont la condensation donne lieu à la formation d'animaux dans les nuages – essentiellement des grenouilles, des vers et des petits poissons, mais aussi parfois des veaux –, animaux qui tombent alors au moment des précipitations: les textes, leurs sources et leurs relations, voir A. Panzica, *De la Lune à la Terre: les débats sur le premier livre des Météorologiques d'Aristote au Moyen Âge latin (La tradition parisienne. XIII^e-XV^e siècles)*, Turnhout 2025, section 18.6.2, 548–49 (sous presse).

6. Aristote, *Anal. Prior*. I, 26, 42b 30-1 et *Anal. Sec.* II, 10, 94a 12. Dans ce dernier passage, à la traduction de *πτῶσις* par «figure» du syllogisme, Pierre Pellegrin préfère la traduction par «aspect» pour garder le lien entre sens logique et grammatical: P. Pellegrin, *Aristote, Seconds Analytiques Organon IV*, Paris 2005, 409.

7. Voir par exemple Aristote, *Poet.* 20, 1456b 20-22 et 1457a 19-23, passages où *πτῶσις* est traduit par «forme flexionnelle» par M. Hecquet,

pas nécessaire d'entrer ici dans le détail des implications de cet emploi de *πτῶσις*, ni de préciser les rapports entre ce sens grammatical de *πτῶσις* et son sens logique⁸. Dans les deux cas, l'emploi de ce lexique de la «chute» peut surprendre: pour l'expliquer, ces sens linguistiques de *πτῶσις* ont été rapprochés du jeu d'osselets ou de dés⁹. Comme l'indique Frédérique Hildefonse, cet emploi répond à une vision où le général / l'indéterminé est «en haut» et le particulier / le déterminé «en bas», de sorte que toute forme d'instanciation ou de spécification est en principe pensable comme *descente*¹⁰.

Ce qui importe dans le cadre de l'analyse présente est le fait que, pour rendre ces occurrences de *πτῶσις* à propos du langage comme pour rendre celles du corpus de philosophie naturelle, les versions latines élaborées directement à partir du grec se distinguent par l'emploi courant du terme *casus*. Ainsi déjà dans l'Antiquité tardive Boèce traduisant les *Analytiques Premiers* I, 26, 42b 30-1 rendait-il l'expression ἐν πλειόσι σχήμασι καὶ διὰ πλειόνων *πτώσεων* par «in pluribus figuris et per plures casus»¹¹. Au XII^e

«Aristote linguiste et grammairien: l'analyse de la λέξις dans les *Réfutations Sophistiques*», dans *Le langage. Lectures d'Aristote*, éd. L. Gazziero, Leuven 2021, 214-15 et 218-20.

8. Cela a été fait notamment par R. Hiersche, E. Ising, G. Ginschel, «Entstehung und Entwicklung des Terminus πτῶσις», *Sitzberichten der deutschen Akademie der Wissenschaften zu Berlin* 3 (1955), 5-19; M. Pohlenz, «Die Begründung der abendländischen Sprachlehre durch die Stoia», *Nachrichten der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Philologisch-historische Klasse, Neue Folge* 3.6 (1939), 151-98, repr. in *Kleine Schriften*, I, Hildesheim 1965, 59-64; A. J.-L. Delamarre, «La notion de πτῶσις chez Aristote et les Stoïciens», dans *Concepts et Catégories dans la pensée antique*, Paris 1980, 321-45.

9. Platon, *République*, Livre X, 604 c: πτῶσις κύβων... πρὸς τὰ πεπεκότα, cf. M. Lejeune, «Sur le nom grec du “cas” grammatical», *Revue des Études Grecques*, 63/294-98 (1950), 1-7 et F. Ildefonse, *La naissance de la grammaire dans l'Antiquité grecque*, Paris 1997, 155-87.

10. F. Ildefonse, «La théorie stoïcienne des temps grammaticaux», *Constructions du temps dans le monde grec ancien*, Paris 2000, 299-319, en particulier 311, parle du cas comme «chute du générique dans le spécifique, du plus général dans le plus spécifique».

11. L. Minio-Paluello, *Analytica Priora Translatio Boethii (recensiones duas)*, *Translatio Anonyma*, *Pseudo-Philoponi Aliorumque Scholia*, *Specimina Translationum Recentiorum* (Aristoteles Latinus IV 1-4, 2 et 3 editio altera), Leiden-New York-Köln 1998, 57, l. 17 (cf. 42b 30-31): «in pluribus figuris et per plures casus (ἐν πλειόσι σχήμασι καὶ διὰ πλειόνων πτώσεων)».

siècle, le même mot *casus* était choisi par Jacques de Venise pour rendre *Analytiques Seconds* II, 10, 94a 12: «*casu differens a demonstratione*» (traduction laissée telle quelle par Guillaume de Moerbeke lorsqu'il a révisé ce texte au siècle suivant)¹². En revanche, dans ces mêmes passages, *πτῶσις* est rendu chez Gérard de Crémone par *modus* et par *positio*, rendant l'arabe *tasrif* qui est exempt de toute idée de chute¹³. Au XIII^e siècle, l'option boécienne de rendre *πτῶσις* par *casus* est reprise par Moerbeke à son compte lorsqu'il élabore sa toute nouvelle traduction de la *Poétique* (restée confidentielle)¹⁴. Ainsi, en somme, les traductions gréco-latines ont-elles, tout comme le grec d'Aristote, utilisé un même substantif pour dire la chute concrète et physique des corps de la philosophie naturelle et celle, figurée, du général dans le particulier. Cette identité lexicale a en revanche été rompue dans les traductions arabo-latines qui reflètent des versions intermédiaires d'Aristote en arabe, imprégnées d'autres options terminologiques.

12. Aristoteles Latinus, *Anal. Sec.* II, 10, 94a 12, ed. L. Minio-Paluello, B. G. Dod, *Analytica Posteriora Translationes Iacobi, Anonymi sive Ioannis, Gerardi et Recensio Guillelmi de Moerbeka* (Aristoteles Latinus IV 1-4, 2 et 3 editio altera), Bruges-Paris 1968, 84, l. 12-13, tr. Jacobi; 330, l. 5-6, tr. Moerb. et 168, l. 4-5 tr. Ioannis.

13. *Ibid.*, 262, l. 3-4 (*cf. Anal. Sec.* II, 10, 94a 12): «*diversa a demonstratione in positione*» et L. Minio-Paluello, *Analytica Priora Translatio Boethii (recensiones dueae)*, *Translatio Anonyma, Pseudo-Philoponi Aliorumque Scholia, Specimina Translationum Recentiorum* (Aristoteles Latinus IV 1-4, 2 et 3 editio altera), Leiden-New York-Köln 1998, 232, l. 24-6 (*cf. Anal. Prior.* I, 26, 42b 30-31): «*in pluribus figuris et per plures modos*».

14. L. Minio-Paluello, *De Arte Poetica, Translatio Guillelmi de Morbeka* (Aristoteles Latinus XXXIII editio altera), Bruxelles 1968, 24, l. 10-12 (*cf. 1456b 20-22*): «*Locutionis autem omnis hee sunt partes: elementum, sillaba, coniunctio, nomen, verbum, articulus, casus (πτῶσις), oratio*» et *ibid.*, 25, l. 14-19 (*cf. 1457a 19-23*): «*Casus (Πτῶσις) autem est nominis aut verbi, hic quidem secundum ‘huius’ aut ‘huic’ significans et quecumque talia, hic autem secundum quod uni aut multis, puta ‘homines’ aut ‘homo’, hic autem secundum ypocritica, puta secundum interrogationem, iussionem. Nam ‘ambulavit’ aut ‘ambulabat’ casus verbi (πτῶσις ρήματος) secundum has species sunt*». Cette traduction de la *Poétique* est restée confidentielle parce qu'elle a été élaborée trop tard pour être intégrée au corpus aristotélicien latin universitaire.

Casus pour αὐτόματον: entre adventicité et spontanéité

En plus de rendre la *πτῶσις* aux deux sens indiqués, *casus* figure dans l'aristotélisme latin comme équivalent d'un terme autrement complexe: *αὐτόματος*, dont le noyau sémantique désigne une force ou impulsion intérieure, non prévisible au vu des facteurs extérieurs pris en compte. Cet adjectif, déjà attesté chez Homère, les tragiques et dans le corpus hippocratique, y avait deux sens principaux tendant à se définir réciproquement voire à se confondre: un sens de spontanéité et un sens d'adventicité¹⁵. Sous l'effet de la conceptualisation plus formalisée qu'Aristote a fait subir à l'idée de causalité finale, le sens de 'spontanéité' a été chez lui absorbé dans celui d'adventicité. Ainsi dans ses textes, l'adjectif apparaît souvent comme neutre substantivé (*τὸ αὐτόματον*) pour désigner le mode d'effectuation d'événements surprenants car provoqués *comme s'ils avaient été télologiquement déterminés*: par exemple, dit-il, ce mode d'effectuation est celui de la chute d'un trépied vers une position lui permettant de servir de siège *comme s'il avait visé ce résultat*¹⁶. Pour rendre les occurrences de cet *αὐτόματον* utilisé par le Philosophe comme un terme technique, les traducteurs gréco-latins choisissent ainsi majoritairement le terme *casus*, s'accordant assez généralement entre eux¹⁷ ainsi

15. La suite de ce paragraphe est inspirée du bel article de R. Lo Presti, «La notion d'αὐτόματον dans les textes médicaux (Hippocrate et Galien) et la Physique d'Aristote. Hasard, spontanéité de la nature et téléologie du *comme si*», *Les Études classiques*, 80 (2012), 25–54, en particulier 27, 32, 41 et 47–48.

16. Aristote, *Physique*, II, 6, 197b 16–8: *καὶ ὁ τρίποντος αὐτόματος κατέπεσεν*, passage rendu ainsi par Jacques de Venise: «et tripoda casu cecidit» (F. Bossier, J. Brams, *Physica Translatio Vetus* [Aristoteles Latinus VII 1, fasciculus secundus], Leiden-New York 1990, 75, l. 7–8).

17. Il y a bien sûr des exceptions. L'une qu'il faut mentionner est celle de Robert Grosseteste qui, traduisant le *De Caelo* II, 5, 287b 22, y rend *αὐτόματον* par *per se casus*: ce choix semble répondre à la volonté de rendre bien le sens de spontanéité présent dans l'expression en grec. Une autre série d'exceptions sont les formes translittérées proposées par les auteurs des traductions arabo-latines. Ainsi pour nous limiter à *Physique* II, notons à cet égard que, dans leurs traductions de ce texte, Gérard de Crémone utilise le mot *autumethan* et Michel Scot *otomatri* (ou *octomatri*) et *autumethan* = Scot: *otomatri* (var.: *othomatri*, *octomatri*). Je remercie très vivement Massimo Perrone d'avoir bien voulu me renseigner au sujet de ces versions arabo-latines de la *Physique*, encore inédites.

qu'avec les traducteurs arabo-latins (même si les termes présents dans les versions arabes ne connotent pas la chute)¹⁸. Afin de saisir la conceptualité dans laquelle s'inscrit ce couple *casus* / *aōtōmatov*, je propose de la situer dans une présentation schématique du système aristotélicien, restituant des vues dispersées dans les ouvrages connus au Moyen Âge latin.

L'aristotélisme distingue ces types d'événements: (i) ce qui se produit toujours de la même façon («perpétuel» et «nécessaire»); (ii) ce qui se produit de la même façon dans la majorité des cas («fréquent»); (iii) ce qui a autant de chance de se produire que non («contingent égal»); (iv) ce qui se produit de la même façon dans la moindre partie des cas («rare»); (v) ce qui ne le fait jamais («impossible»). (v) L'impossible ne demande aucun commentaire. (i) A propos du perpétuel et nécessaire, rappelons qu'une telle modalité n'a cours qu'au-dessus de la Lune: les sphères concentriques et les astres fichés en elles sont animés d'un mouvement circulaire perpétuel infailliblement, ce qui rend le monde céleste parfait au sens où il ne connaît pas d'échec. (iii) Le contingent égal est (pour les lecteurs latins d'Aristote à tout le moins) le fait d'actions opérées par un être capable de délibération et donc d'hésitation entre contraires¹⁹. Enfin, ii et iv sont à penser

18. Pour *aōtōmatov*, des traductions courantes sont d'une part *tilqa'* *al-nafs* (du verbe *laqia* signifiant «rencontrer») et de l'autre *ittifāq* (de *ittifaqa* signifiant «converger» ou «s'harmoniser»). La première option se trouve dans la traduction de *Phys.* II, 6, 197a 36 par Ishāq ibn Hunayn († 910/11): voir 'A. Badawi, *Aristūṭalīs. Tarğamat Al-Ṭabī'a. Ishāq ibn Hunayn ma'a Šurūḥ Ibn al-Samī wa-Ibn 'Adī wa-Mattā ibn Yūnus wa-Abī l-Faraḡ ibn al-Ṭayyib*, ed. 'Abdurrahmān Badawī, al-Qāhirah: al-Dār al-qawmiyya li-l-Tibā'a wa-l-Naṣr, 1964-1965, vol. 1, 127, l. 4-5. La seconde option se lit, en plus d'expressions du genre de celle qui vient d'être indiquée, dans la restitution du même passage aristotélicien qu'on trouve dans la section I.13 du *Shifa'* d'Avicenne: J. McGinnis, *Avicenna, The Physics of The Healing A Parallel English-Arabic Text in Two Volumes*, Provo 2009, vol. 1, 89, l. 10, §14 (cf. *Phys.* II, 6, 197a 36). Dans les deux cas, les termes arabes choisis sont exempts de la connotation de chute présente dans les versions latines. Il en va pareillement pour *συμβεβηκός*: voir *infra* note 26.

19. Ce type de modalité, appelée par les scolastiques *contingens ad utrumlibet*, est celle à propos de laquelle les commentaires grecs, arabes puis latins ont apporté les développements les plus importants en masse et en intérêt. Une histoire de ce type de contingent resterait à faire sur la longue durée. En attendant, voir *infra* note 28 et, plus récemment, K. Trego, *L'impuissance*

ensemble. En effet, (ii) la fréquence est le fait d'événements imputables à la «nature», qui produit ses effets dans la plupart des cas (*ἐπὶ τὸ πολύ / in pluribus / secundum magis*) tandis que, (iv) lorsque ces effets ne se produisent pas, il s'agit de *casus* (*αὐτόματον*), dû à des événements ayant interféré dans la réalisation du projet de la nature ou de celui d'un être humain²⁰. Le *casus* est donc, pour Aristote et beaucoup de scolastiques à sa suite, la face complémentaire de la modalité propre au cours «normal» des réalités ou événements produits ici-bas: alors que ceux-ci se font *le plus souvent*, le *casus* recouvre ceux qui se font rarement.

En rendant l'*αὐτόματον* aristotélicien par le terme *casus*, les traducteurs (gréco- et arabo-latins) rendent active une valence que ce terme avait manifestement dès l'antiquité et que l'on voit poindre par exemple dans le *De Musica* de Boèce où celui-ci, au moment de définir le son (*sonus*), propose d'y voir l'occurrence (*casus*) d'un bruit caractérisé par une hauteur donnée et donc approprié au chant²¹. Quelle que soit la difficulté qu'il y a à traduire cette définition (qui compte sans doute au nombre de celles qu'il convient de paraphraser plutôt que de rendre mot à mot), le sens qu'y prend le mot *casus* est assez clair: il signifie ce que nous désignerions par la «survenue», l'«effectuation» ou l'«instanciation» de quelque chose – c'est-à-dire en somme l'occurrence ou la production d'un phénomène particulier, dans le

du possible. Émergence et développement du possible d'Aristote à l'aube des temps modernes, Paris 2019 et P. Porro, «Si puo mangiare involontariamente? *Contingentia ad utrumlibet e contingentia in paucioribus* in Avicenna, Averroè e Alberto Magno», dans *La volontarietà dell'azione tra Antiquità e Medioevo*, éd. F. de Louise & I. Zavattero, Trento 2019, 395–422.

20. Le premier cas est illustré par l'exemple des monstres ou plus généralement de ce qu'Aristote nomme «erreurs de la nature» (*Physique*, II, 8, 199b 04) et le second par l'exemple de l'homme creusant la terre et y trouvant un trésor, qui chez Aristote illustre tantôt la notion d'accident / συμβεβηκός (*Metaphysique*, V, 30, 1025a 14–19) et tantôt celle de fortune / τύχη (*Réthorique*, I, 5, 1362a 09 et *Ethique à Nicomaque* III, 1112a 27). L'exemple d'un fossoyeur se retrouve fréquemment chez les lecteurs d'Aristote: voir le cas de Boèce, *infra* note 35.

21. Boèce, *De Institutione musica*, VIII [195], éd. C. Meyer, Boèce, *Traité de la musique*, Turnhout 2004, 45, 2–4: «Sonus igitur est vocis casus emmeles, id est aptus melo, in unam intensionem. Sonum vero non generalem nunc volumus definire, sed eum qui graecae dicitur phongos, dictus a similitudine loquendi».

champ de notre expérience. En tout cas, le choix de *casus* pour rendre l'*αὐτόματον* aristotélicien (un choix où la «chute» indique une forme de dérogation ou d'exception) est par ailleurs cohérent avec le choix d'*occasio* pour rendre des termes grecs par lesquels Aristote, dans des contextes spécifiques et ponctuellement, désigne une «excuse» ou un «prétexte»²². Mais ce avec quoi une telle association *casus* / *αὐτόματον* fait surtout système, c'est l'emploi du terme d'*accidens* pour rendre une catégorie signifiant l'adventicité de façon encore plus générale et qu'Aristote a consacrée en concept technique: *συμβεβηκός*. Ce concept mérite qu'on s'y attarde: il fait l'objet de la section suivante.

Accidens pour συμβεβηκός: un lien à casus spécifiquement latin

Les versions latines d'Aristote, arabo ou gréco-latines, présentent un autre trait absent des versions arabes: c'est le rapport lexical qu'elles posent entre *casus* et *accidens* (du verbe *accidere*, lié à *cadere*, «tomber»), alors que leurs équivalents, *αὐτόματον* et *συμβεβηκός*, n'en ont aucun. La forme ainsi rendue par *accidens*, *συμβεβηκός*, est le participe parfait de *συμβαίνω* (signifiant «s'accorder», «converger» mais aussi «survenir»). Aristote emploie ce participe, souvent substantivé, pour marquer tant l'inhérence d'un attribut dans un sujet (ou son extériorité par rapport à sa définition)²³, que la survenue au cours d'un processus d'un

22. Une recherche du terme *occasio* dans les textes d'Aristote présents dans la version actuelle de l'«Aristoteles Latinus Database» (celle mise à jour le 14.02.2023) a donné lieu à deux résultats où ce terme latin rend *σκέψις* et *πρόφασις*: respectivement la version boécienne de *Topiques* V, 3, 131b 9-11 où Aristote envisage l'éventualité où le dialecticien donne «prétexte à la critique» (*ἐπιτιμήσεως σκέψιν*) et la version moerbeckéenne de *Politique* V, 10, 1311b08-10, où il évoque le cas où un homme politique mettrait un autre dans la situation où «le moindre prétexte serait le bon» (*ῳτε ίκανή καὶ ἐλάττον ἐγένετο πρόφασις*). Voici les versions latines: L. Minio-Paluello, *Topica*, *Translatio Boethii [...] (Aristoteles Latinus V 1-3)*, Bruxelles-Paris 1969, 94, l. 9-10: «increpationis *occasio*» et F. Susemihl (ed.), *Aristotelis Politicorum Libri Octo cum vetusta translatione Guilelmi de Moerbeka*, Leipzig 1872, 561, l. 9-10: «quare sufficiens et minor fuit *occasio*».

23. Aristote, *Topiques* I, 5, 102b 10 (où l'accidentel est défini comme ce qui peut appartenir ou ne pas appartenir à un même sujet), *Analytiques Pre-*

événement ou fait inattendu car non rattaché à la série de causes en jeu²⁴: est «accidentel» ce qui fait partie d'un être et peut en être affirmé mais n'est ni nécessaire ni fréquent²⁵. Le terme informe chez Aristote sa philosophie naturelle, mais aussi sa logique et son éthique; construit avec la préposition *κατά* il donne l'expression «par accident» (*κατὰ συμβεβηκός*) qui, en s'opposant au «par soi» (*καθ' αὐτό*), forme un couple crucial de l'ontologie aristotélicienne. *Συμβεβηκός* est transdisciplinaire plus qu'*αὐτόματον*: sa signification est globale, son champ d'application très large. Mais les deux termes fonctionnent souvent comme équivalents: c'est cette parenté notionnelle qui est restituée par les traducteurs latins au plan terminologique en rendant ces termes par des mots relevant du même lexique de la chute. Comme pour *αὐτόματον*, rien dans *συμβεβηκός* ne suggérait une mobilité descendante, de sorte que les traducteurs arabes d'Aristote ont opté pour des termes exempts de cette connotation, qui signifient tantôt la survenue ou l'avènement, tantôt l'accord, la coïncidence ou la rencontre fortuite²⁶. Alors il n'est pas inutile de revenir aux sources de cette spécificité des versions latines.

Ce lexique de l'*accidentalité* s'est imposé dès les versions de Boèce. Celui-ci, en traduisant le *De Interpretatione*, y a réservé aux diverses occurrences du verbe *συμβαίνω* un traitement dis-

miers I, 13, 32b 04-13 (où l'accidentel est défini comme un type de pouvoir être [ἐνδέχεσται], qui ne comporte aucune régularité).

24. Aristote, *Physique* II, 6, 198a 07-10 (où l'accidentel subsume hasard et fortune [*αὐτόματον* et *τύχη*]).

25. Aristote, *Métaphysique* V, 30, 1025a 04-35 (où est proposée une ordination des sens possibles de l'accidentel). Dans leur étude de ce chapitre de la *Métaphysique*, ces chercheuses traduisent *συμβεβηκός* par «coïncident»: M.-P. Duminiil, A. Jaulin, Aristote, *Métaphysiques. Livre Delta, texte, traduction et commentaire*, Paris 1991, 296-300.

26. En arabe *συμβαίνω* et parfois rendu par *bada'a* (signifiant «commencer») ou, dans ses emplois impersonnels (si fréquents dans la prose philosophique d'Aristote), par *istabāna* (dixième forme du verbe signifiant «devenir clair»): voir *A Greek and Arabic Lexicon (GALex): Materials for a Dictionary of the Mediaeval Translations from Greek Into Arabic*, ed. G. Endress & D. Gutas, vol. II, fascicle 14, بـ to بـ, Leiden / Boston 2017, 795. On trouve aussi, pour *συμβαίνω*, *'araḍa* («advenir fortuitement») et pour *κατὰ συμβεβηκός* *bi-l-'araḍa*: G. Endress, «Ibn al-Tayyib's Arabic Version and Commentary of Aristotle's *De Caelo*», *Studia Graeco-Arabica*, 17 (2017), 251. Pour les constats similaires pour *αὐτόματον*, voir *supra* note 18.

tinct suivant la forme grecque en jeu: *contingere* rend les indicatifs de *συμβαίνω* ainsi qu'un participe présent, et *accidere* rend les parfaits (indicatifs ou participes) du verbe. Le choix de *contingere* pour rendre les indicatifs et participe présent de *συμβαίνω* n'a pas empêché ce verbe latin de servir de traduction standard du verbe *ἐνδέχεσται* dans la version boécienne du *De Interpretatione*: tous les passages concernés ont été cruciaux pour les théories de ce qui a été qualifié par les scolastiques comme «contingence» de façon absolue (la *contingentia* devenant chez eux ce substantif à valeur abstraite désignant le problème dans sa plus haute généralité). Quant au choix d'*accidere* pour rendre les parfaits de *συμβαίνω*, il semble procéder chez Boèce du projet de traiter distinctement les cas où ces parfaits servent d'expressions techniques: cette option a contribué à imposer, pour rendre le vocable *κατὰ συμβεβηκός*, la construction {prépos. [secundum / per] + *accidens*}. Ainsi au XIII^e siècle, ce connaisseur de la *Logica vetus* qu'est Moerbeke reproduit-il la formule boécienne en procédant même à sa généralisation: alors que Boèce avait réservé *accidere* aux parfaits, il l'emploie aussi pour les autres formes de *συμβαίνω* – sans exclure d'autres termes²⁷. Une étude de la «contingence» dans l'aristotélisme latin mériterait d'être faite sous l'angle terminologique²⁸. Ici, il reste à envisager l'un de ses visages qui, parfois, se confond avec celui du *casus*: la fortune (*tύχη*) et les concepts apparentés.

27. Ainsi Moerbeke emploie-t-il aussi parfois *evenire*, une option qu'on trouve chez Barthélémy de Messine: voir V. Cordonier, C. Steel, «Guillaume de Moerbeke traducteur du “Liber de bona fortuna” et de l’“Ethique à Eudème”», in *The Letter before the Spirit: The Importance of Text Editions for the Study of the Reception of Aristotle*, ed. A. M. I. van Oppenraay (Aristoteles Semitico-Latinus, 23), Leiden-Boston 2012, 431 (ici, alors que Barth. utilise *evenire* Moerbeke dit *accidere*).

28. Les travaux à propos de la contingence scolastique sont assez nombreux, mais l'aspect lexical de cette notion reste peu traité. Pour l'aspect conceptuel, l'étude fondamentale demeure: A. Maier «Notwendigkeit, Kontingenz und Zufall», in *Die Vorläufer Galileis im 14. Jahrhundert. Studien zur Naturphilosophie der Spätscholastik*, Roma 1949, 219–50.

De casus à fortuna: métamorphoses latines de la τύχη aristotélicienne

En traduisant le fameux *De Interpretatione* 9, Boèce a rendu par *casus* le substantif *τύχη*²⁹, que bien des traducteurs ultérieurs rendent par «fortune», à partir du XII^e siècle au moins: *τύχη* est traduit au moyen de *fortuna* par Jacques de Venise dans la *Physique*³⁰, Burgundio de Pise dans le *De Generatione et Corruptione*³¹ et Guillaume de Moerbeke dans beaucoup de ses traductions³², en particulier sa révision du *De Interpretatione* 9³³. Donc le choix boécien de *casus* pour *τύχη* apparaît singulier – même s'il est assez aisé, pour un lecteur moderne, de concevoir des liens conceptuels entre *cadere* et *τυγχάνειν*. La question de savoir si ce choix fait partie des options courantes de Boèce comme traducteur d'Aristote peut certes se poser, mais ne peut être résolue. En effet, les autres ouvrages traduits par Boèce (*Catégories*, *Analytiques Premiers*, *Topiques* et *Réfutations Sophistiques*) ne contiennent pas d'occurrence d'*αὐτόματον* ni de *τύχη*, tandis que les allusions ponctuelles qu'il semble faire à ces notions en commentant le *De*

29. L. Minio-Paluello, G. Verbeke, *De Interpretatione vel Periermenias*, 14, l. 10-15, l. 01, en particulier 14, l. 10 (cf. 18b 05) et 14, l. 21 (18b 16).

30. F. Bossier, J. Brams, *Physica Translatio Vetus* (Aristoteles Latinus VII 1 fasciculus secundus), Leiden-New York 1990, 392, qui indique que *fortuna*=*τύχη* est adopté par Jacques pour toutes les occurrences de *τύχη*.

31. J. Judycka, *De Generatione Translatio Vetus* (Aristoteles Latinus IX 1), Leiden 1986, 333, l. 8-9 (cf. 333b 06-7: ἀπὸ ταῦτων καὶ ἀπὸ τύχης): «ab eventu et fortuna». Pour les options prises par Burgundio dans d'autres œuvres, voir G. Verbeke, dans *Tradition et traduction. Les textes philosophiques et scientifiques grecs au Moyen Âge latin. Hommage à Fernand Bossier*, éd. R. Beyers et al., Leuven 1999, 36-58: 51-4.

32. Ainsi, par exemple *τύχη* est rendu par *fortuna* dans 5 de ses 6 occurrences de la version de la *Métaphysique* par Moerbeke – 984b 14, 1032a 29, 1049a 04, 1070a 06 et 1065a 27b 03 (ce dernier passage étant traduit par lui sans réviser une version existante) – et par *casus* dans une unique occurrence (981a05), où il reprend en fait ce choix de la version anonyme pré-existante appelée *Media*: G. Vuillemin-Diem, *Metaphysica Lib. I-XIV, Recensio et Translatio Guillelmi de Moerbeka* [Aristoteles Latinus XXV 3.2], Leiden-New York-Köln 1995, 12, l. 22-24 (cf. 981a 03-06): «Experientia quidem enim artem fecit, sicut ait Polus recte dicens, sed inexperientia casum», texte identique à celui qui se lit en 981a 03-06 (AL XXV, 2, 7, l. 20-21, *Media*).

33. L. Minio-Paluello, G. Verbeke, *De Interpretatione* 47, l. 19-48, l. 02, en particulier 47, l. 20 (cf. 18b 05) et 48, l. 3-4 (18b 16).

Interpretatione (lorsqu'il parle d'une *spontaea prolatio* ou qu'il utilise l'adverbe *sponte*) ne donnent pas un accès sûr à ses options pour traduire ces termes grecs³⁴. Quant à la *fortuna* mise au premier plan de sa *Consolation de Philosophie*, elle est trop polyvalente pour laisser apparaître le terme grec sous-jacent³⁵.

Cette versatilité de la *fortuna* boécienne – à l'influence rendue si multiforme et si large par la circulation et les transformations du motif des roues de la fortune³⁶ – m'engage à dissiper ici d'emblée la possible confusion entre cette notion et la *fortuna* aristotélicienne. Chez Boèce, la *fortuna* est la face sous laquelle nous apparaît l'immuable providence – elle dont l'autre face est le destin, révélé à qui s'élève par le travail de la pensée³⁷. Le trait

34. Boèce, *Second commentaire au De Interpretatione*, dans *Anicii Manlii Severini Boetii Commentarii in librum Aristotelis ΠΕΡΙ ΕΡΜΗΝΕΙΑΣ*, ed. C. Meiser, Pars Posterior, Leipzig 1880, 113, l. 19 et l. 24. Je remercie vivement John Magee de m'avoir signalé ce passage, et d'avoir consacré un peu de temps à la discussion de ces aspects conditionnant cette invisibilité de l'*αὐτόματον* et de la *τύχη* chez Boèce.

35. Le passage de cet ouvrage où l'influence d'Aristote est la plus manifeste est la première prose du cinquième et dernier livre, où Boèce discute la question de l'existence du hasard et du fortuit (*casus et fortuitum*) en citant expressément la *Physique* d'Aristote (*Aristoteles meus... in Physicis*) et en mentionnant tout de suite après cela l'exemple de l'agriculteur trouvant de l'or dans la terre: Boèce, *De Consolatione Philosophiae*, Livre V, prosa 1, éd. C. Moreschini, trad. et notes E. Vanpeteghem, intro. J.-Y. Tilliette, Paris 2008, 276–78. De fait, chez Aristote, l'exemple du trésor illustre autant l'accident que la fortune (voir *supra* note 20). Dans la paire *casus et fortuitum* utilisée en *De Cons. Phil.* V, 1, on pourrait imaginer que *casus* tient lieu d'*αὐτόματον* et *fortuitum* de *τύχη* ou de l'un de ses composés, mais cette option serait précisément contraire à celle du traducteur du *De Interpretatione* (où *casus* rend *τύχη* alors qu'il n'y a dans l'ouvrage aucune occurrence d'*αὐτόματον*).

36. Pour cette notion si fameuse dans tous les domaines des études médiévales et dont est inspiré notamment le motif iconographique des roues de la fortune, voir Boèce, *De Consolatione Philosophiae*, Livre II, prosa 1 [19] 88: «Tu vero volventis rotae impetum retinere conaris? At, omnium mortalium stolidissime, si manere incipit, fors esse desistit»; prosa 2 [9], 90: «Haec nostra vis est, hunc continuum ludum ludimus: rotam volubili orbe versamus, infima summis, summa infimis mutare gaudemus».

37. Voir J. C. Magee, «Boethian Wheels of Fortune and Fate», *Mediaeval Studies* 49 (1987), 529–32 et «On the Composition and Sources of Boethius' Second *Peri Hermeneias* Commentary», *Vivarium* 48 (2010), 7–54, qui a confronté Boèce à ses sources grecques – et non seulement néo-platoniciennes. Sur la réception de cette théorie boécienne de la fortune, voir J. C. Frakes, *The Fate of Fortune in the Early Middle Ages. The Boethian Tradition*,

de cette notion qui recoupe la *fortuna* aristotélicienne est l'idée que les desseins de la fortune nous échappent. Pour le reste, les *fortuna* et *bona fortuna* aristotéliciennes sont irréductibles aux concepts boéciens, et s'avèrent entre elles bien distinctes également: elles rendent deux mots (*τύχη*, *εὐτυχία*), pour lesquels Aristote a des concepts assez nettement définis, même s'il n'applique pas partout uniformément les distinctions opérées à tel endroit. Ainsi lit-on dans plusieurs textes des définitions distinguant la *bona fortuna* (*εὐτυχία*) de la «simple» *fortuna* (*τύχη*), mais ailleurs des propos semblant ignorer voire contredire cette distinction. De même pour la *fortuna* et le *casus*: le corpus aristotélicien présente à la fois des pages où les deux concepts sont assimilés ou traités comme équivalents et un texte où *fortuna* est entendue en un sens restreint qui empêche de l'appliquer à toutes les situations où il s'agit de *casus*.

En bref: chez Aristote, la *fortuna* (*τύχη*) est (i) un principe de répartition des biens extérieurs (ces moyens nécessaires à l'accomplissement de la vertu, comme la possession de richesses, la noblesse du lignage, la reconnaissance sociale et le grand nombre d'enfants), (ii) une sous-catégorie de l'accidentel (comme le *casus*), (iii) une espèce de *casus* (ainsi distincte de lui), (iv) un concept parent de la *bona fortuna* (*εὐτυχία*), mais bien distinct d'elle. Selon les textes, la fortune répond à l'une seule ou à plusieurs de ces caractérisations. En détail: (i) l'idée que la fortune soit à l'origine de la répartition des biens extérieurs est reprise par Aristote de certains devanciers et présupposée par les autres notions de fortune³⁸. (ii) L'idée que cette fortune se rapproche du *casus* en tant que sous-catégorie de l'accidentel ressort de nombreux passages citant les termes en paire comme quasi-synonymes, mais surtout de la *Rhétorique* où la *fortuna* est posée

Leiden 1988 et J.-Y. Tilliette, «Eclipse de la Fortune dans le haut Moyen Âge?», dans *La Fortune. Thèmes, représentations, discours*, éd. Y. Foehr-Janssens, E. Métry, Genève 2003, 93-104. Sur l'irréductibilité du concept aristotélicien par rapport à la notion boécienne véhiculée par les roues de la fortune, voir *infra* note 54.

³⁸. Voir Aristote, *Politique*, I, 2, 1252b 27-35, 1253a 18-28; VII, 1, 1323a 38-1323b 32, VII, 3, 1325b 21-30 et VII, 4, 1326b 8-25; *Ethique à Nicomaque* I, 5, 1097b 05-15; X, 6, 1176a 33b 05; X, 8, 1178a 20-25; X, 9, 1178b 33-1179a 02 et X, 10, 1179b 05-19 et 1199a 31b 07.

comme cause de choses ou de situations normalement provoquées par la nature ou par les arts (la beauté, la santé ou le fait de trouver un trésor qu'un autre n'a pas vu, ou échapper au trait d'une flèche frappant en plein cœur un voisin)³⁹. (iii) L'idée qu'à l'intérieur de cette catégorie d'accidentel la *fortune* se distingue du *casus* comme un concept spécifique se lit dans un passage de la *Physique* disant que chacun de ces concepts désigne une «cause par accident» (*αἴτια...κατὰ συμβεβηκός*) pour des choses ni fréquentes ni nécessaires mais qui pourraient être produites en vue d'une fin (*ὅς ἀν γένεσις ἔνεκά τον*), et ajoutant que la notion de hasard est plus large parce que la fortune ne concerne que les actions relevant de l'activité pratique (*πρᾶξις*) et impliquant une délibération (*προαιρεσίς*)⁴⁰. (iv) L'idée que la *bona fortuna* / *εὐτυχία* soit un concept proche de la *fortuna* / *τύχη* ressort le plus expressément d'une page de la *Rhétorique* où le premier concept est présenté comme recouvrant la possession complète de tous les biens extérieurs⁴¹: cette idée n'est jamais reniée par Aristote, mais dans les deux textes ayant formé le *Liber de bona fortuna* elle est retravaillée et dépassée d'une façon qui n'est pas sans intérêt puisque c'est là que s'est effectuée une certaine valorisation de l'accident.

39. Aristote, *Rhétorique*, I, 5, 1362a 06-30. Dans ce passage l'*εὐτυχία* est posée comme une cumulation des biens de la fortune: «c'est quand on a soit tous les biens de la fortune, la plupart ou les plus considérables d'entre eux».

40. Ainsi, conclut Aristote, on ne parlera de *fortuna* qu'à propos d'actions causées par des êtres humains, tandis qu'à propos de celles des bêtes, des enfants ou des choses on parlera généralement de *casus* (Aristote, *Physique*, II, 6, 197a 32 197b 22). Pour la version de Jacques de Venise, voir F. Bossier, J. Brams, *Physica Translatio Vetus* 73, l. 7-76, l. 9. Pour la version de Moerbeke, qui consiste en une révision du texte de Jacques de Venise, voir la version en ligne sous “Aristoteles Latinus Database”, mise à jour le 14.02.2023. Depuis les notes de Grosseteste à la *Physique*, le fait de penser *fortuna* comme sous-catégorie (ou espèce) de la catégorie (ou genre) *casus* est un *topos* largement admis par les scolastiques. Voir *infra* note 52.

41. Aristote, *Rhétorique*, 1360b 06-30. Le contenu de l'énumération de ces biens extérieurs et leur statut même dans leur relation au bonheur varient dans les divers passages (voir les passages cités *supra* aux notes 38 et 39), d'une façon qui, quoiqu'elle soit très intéressante du point de vue de la systématicité de la pensée aristotélicienne, importe peu pour le présent propos.

La bona fortuna (εὐτυχία) gréco-latine: une valorisation de l'accidentel

Le *Liber de bona fortuna* est issu d'un collage, opéré vers 1265, entre les chapitres relatifs à ce thème dans les *Magna Moralia* (1206b 30-1207b 19) et l'*Ethique à Eudème* (1246b 37-1248b 01), traduits par Guillaume de Moerbeke⁴². Beaucoup copié depuis le dernier tiers du XIII^e siècle jusqu'au XVI^e siècle, le traité a été discuté dans des contextes divers⁴³. La question qui y est abordée est de savoir comment il se fait que certains individus agissant d'une façon irrationnelle voient leurs actions couronnées de succès imprévus. Le traité donne plusieurs réponses, qui tracent les contours d'un concept de *bona fortuna* (εὐτυχία) différent de celui qui se lit dans les autres textes d'Aristote: (i) la fortune d'un individu résulte d'un mouvement irrationnel de l'âme⁴⁴; (ii)

42. Le texte, conservé dans quelque 150 manuscrits, a été édité avec le fragment de l'*Ethique à Eudème* sur la *kalokagathia* aussi traduit par Moerbeke: V. Cordonier, *Aristoteles Latinus, Ethica Eudemica (fragmentum); Liber de bona fortuna, transl. Moerbekana, Recensio Vulgata, textus praevius preparatus a V. Cordonier* (Aristoteles Latinus Database, Release 3-ALD-3), 2016, en ligne <http://www.brepolis.com>. Pour l'attribution de la traduction et la genèse de l'opuscle: Cordonier, Steel, «Guillaume de Moerbeke traducteur» et V. Cordonier, «Sauver le Dieu du Philosophe: Albert le Grand, Thomas d'Aquin, Guillaume de Moerbeke et l'invention du "Liber de bona fortuna" comme alternative autorisée à l'interprétation averroïste de la doctrine aristotélicienne de la providence divine», in *Christian Readings of Aristotle from the Middle Ages to the Renaissance*, ed. L. Bianchi, Turnhout 2011, 65-114.

43. Je reprends ici des éléments de ces études: V. Cordonier, «Réussir sans raison(s). Autour du texte et des gloses du "Liber De bona fortuna Aristotilis" dans le manuscrit de Melk 796 (1308)», in 1308, *Eine Topographie historischer Gleichzeitigkeit*, hrsg. A. Speer, D. Wirmser, Berlin-New York 2010, 704-70. Pour une indication des points d'impact de la *Sententia de bona fortuna* de Gilles de Rome jusqu'au XVI^e siècle: V. Cordonier, «Aristotle theologized: the importance of Giles of Rome's "Sententia de bona fortuna" to the Late Medieval and Renaissance peripateticism», in *Doctor Fundatissimus. Giles of Rome: His Thought and Influence*, ed. M. Benedetto, F. Marrone, P. Porro, *Quaestio: annuario di storia della metafisica / Quaestio: The Yearbook of the History of Metaphysics*, Turnhout 2020, 137-57.

44. Ce mouvement est appelé dans le traité *motus* (κίνησις), ou *impetus* (*impetus* rend ὄρμη 1207a 36, 1207b 04, 1207b 08, 1207b 14, 1247b 18, 1247b 34, 1248b 05, 1248b 05-06 et *impetum facere* ὄρμάω 1207a 38, 1247b 20, 1248a 30) et, chez ses lecteurs, aussi *impulsus*.

ce mouvement dépend de sa «nature» (une nature irrationnelle aussi qualifiée comme la «bonne constitution» de l'homme «bien né»)⁴⁵ et déploie donc ses effets tout au long de l'existence de l'individu; (iii) finalement, cet heureux sort trouve sa cause en Dieu⁴⁶. De telles vues, qui tranchaient avec l'idéal éminemment rationnel de comportement promu par les pages de l'*Ethique à Nicomaque* relatives à la prudence, donnent de l'action humaine un modèle certes paradoxalement, mais par lequel était mise en valeur l'idée que ce qui se produit contre la visée de départ peut être en somme plus intéressant que ce qui était recherché par l'action en question. Ainsi le *Liber de bona fortuna* a-t-il promu une forme de valorisation de l'accident et, avec elle, le dépassement d'une conception du *praeter intentionem* qui avait été dans le néoplatonisme ancien plutôt radicalement négative⁴⁷.

Mais encore faut-il distinguer cette valorisation – dont la portée est limitée même si sa réalité reste indéniable – de la fonction qu'elle a pu avoir. Autrement dit il importe de demander dans quelle mesure (c'est-à-dire sur la base de quelles sources) l'historien est autorisé à voir dans cette valorisation une façon de contrebalancer la charge descendante marquant le vocabulaire latin de la contingence. Pour affirmer que le *Liber de bona fortuna*

45. L'opuscule définit ainsi la fortune comme une *natura sine ratione* (ἀλογος φύσις). Un terme exprimant chez Aristote cette nature fortunée est *εὐφυΐα*, que Moerbeke a translittéré *eufya* (1247b 39), tandis qu'il a utilisé *natiuitas* pour *γένητη* (1247a 10). Là où Aristote dit que le bien fortuné est celui qui est au départ «bien né», *εὐφυής* (1247a 38, 1247b 22), l'opuscule rend cet adjectif par l'expression *bene natu(ra)tus*.

46. Est souvent invoqué dans l'opuscule un *deus* (1207a 07, 1207a 10, 1207a 10, 1207a 11, 1207a 15, 1207a 17, 1207b 03, 1207b 04, 1247a 24, 1247a 28, 1248a 26, 1248a 29, 1248a 38, 1248b 04) ou un *daimon* (1247a 28, 1247a 29) ayant pour un tel quelque «soin divin» (*cura ἐπιμέλεια* 1207a 06, 1207a 15) et provoquant en lui l'*instinctus divinus* – terme par lequel est rendu le mot grec désignant l'enthousiasme ou la fureur (*ἐνθουσιασμός* 1248a 33), tandis que le participe présent *ἐνθουσιάζων* est rendu par les formules *is qui a deo agit* ou *a deo vectus*. Tout cela explique, toujours du point de vue de l'opuscule, que le bien fortuné ait une capacité divinatoire (*recte divinans*, 1248a 40).

47. Pour cela, voir V. Cordonier, «Au carrefour de la logique, de la physique et de l'éthique: *praeter intentionem* dans l'aristotélisme latin des 12^e-14^e siècles (Gérard de Crémone, Barthélémy de Messine, Robert Grosseteste et leurs lecteurs)», in *Intentiones. New Orientations in Medieval Intentionality, special issue of the journal Recherches de philosophie et de théologie médiévale*, ed. V. Decaix, sous presse.

ait compensé la descente inscrite dans le vocabulaire de l'aristotélisme latin, il faudrait que cette descente ait été perçue comme telle par les lecteurs scolastiques d'Aristote. Or, la recherche de sources qui en attesteraient n'a pas été très fructueuse, le seul document ainsi trouvé étant une image: celle qui se déploie dans la courbe du «H», première lettre de l'opusculle (*«Habitum etc.»*) dans un manuscrit conservé au Vatican⁴⁸. Il s'agit d'une scène dont les couleurs de fond sont le bleu du ciel (cinq sixièmes de l'ensemble) et le vert d'un cours d'eau (un sixième), tandis que le décor est formé par deux arcades soutenant un pont de pierre. Les personnages sont deux hommes de stature semblable, en bure marron tournant vers le rouge-rose, bure à capuche pour l'un des deux hommes en tout cas⁴⁹. L'homme de droite est en train de tomber du pont, bras en avant, tandis que celui de gauche, debout sur le pont, le regarde avec l'une des deux mains levée vers son visage (posture signalant vraisemblablement sa stupeur et / ou son horreur). Le fait que cette scène de chute se passe sur un pont n'est manifestement pas anodin: il semble y avoir lieu de donner sens à ce pont comme lieu de passage et de précarité (dans la mesure où tout passage de ce type soumet celui qui passe à des dangers potentiels)⁵⁰.

Revenons au contexte matériel dans lequel s'inscrit cette scène, à savoir: l'initiale du traité aristotélicien sur la *bonne fortune*

⁴⁸. Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, Vat. Lat. 2084: saec. XIII-XIV: f. 15ov. L'image est visible en ligne: https://digi.vatlib.it/view/MSS_Vat.lat.2084. Je remercie vivement les collègues qui ont accepté de me partager leurs vues sur cette image: Anne-Lydie Dubois, Mathieu Caesar et Pietro Delcorno. Je leur dois la plupart des éléments iconographiques et sociaux de l'interprétation que je propose ici.

⁴⁹. Il se pourrait que seul l'homme à capuche soit un religieux (franciscain?), mais on ne peut savoir s'il porte des sandales puisqu'on ne voit pas la partie inférieure de son corps (cachée par la barrière du pont). L'autre homme, dont on voit en revanche les pieds, porte des chaussures fermées noires. Tous les deux ont une chevelure, ondulée et plutôt abondante (pas de tonsure). Qu'il s'agisse de religieux ou pas n'a peut-être pas de poids décisif pour le sens de l'image.

⁵⁰. A ce sujet (quoiqu'à propos de sources plus tardives: fin du XV^e siècle), voir Y. Pinson, *The Fools' Journey. A Myth of Obsession in Northern Renaissance Art*, Leiden / Boston 2008, 142-43 et surtout P. Delcorno, *In the mirror of the prodigal son. The pastoral uses of a biblical narrative (c. 1200-1550)*, Leiden / Boston 2017, 358.

tune. Comment comprendre cette inscription? Deux types de lecture sont envisageables: soit l'image est une réinterprétation des chutes présentées le long de la section de droite des traditionnelles roues de la fortune, soit elle n'a aucun rapport avec cela. (i) La première lecture est probable dans la mesure où de telles roues illustrent l'opuscule dans cinq des témoins du *Liber de bona fortuna*⁵¹. L'image du manuscrit du Vatican se lirait alors comme la figuration du processus causé par la *rota fortunae* mais sans figuration de roue, et amputée de la partie gauche figurant l'ascension. La chute ainsi représentée est à entendre au sens du *casus* rendant *πτῶσις* dans les textes aristotéliens de philosophie naturelle (cf. 1) – les autres sens du terme latin ne jouant alors ici aucun rôle. (ii) La seconde lecture s'impose moins nettement mais n'est pas moins intéressante puisque, l'image n'étant alors pas explicable à partir de la roue de la fortune, elle doit trouver une autre explication. Parmi celles qu'on peut envisager, il y a celle qui prêterait à l'illustrateur et / ou à son commanditaire le projet d'illustrer un concept de *fortuna* qui, à partir du milieu du XIII^e siècle, était connu comme sous-catégorie du concept général qu'est ce *casus* signifiant «hasard»⁵²: les «auteurs» de l'image joueraient ainsi sur le double sens de *casus*, qui signifie à la fois

51. Il s'agit des manuscrits suivants: Paris, BnF, lat. 16088 (saec. XIII), f. 51v; Salamanca, Biblioteca universitaria 2705, f. 225r; Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, Barb. lat. 165, f. 373r; Schlatt, Eisenbibliothek, 20, f. 29r; Vénétie, Biblioteca nazionale Marciana, lat. VI, 33, f. 34ov. Tous les cinq remontant entre la fin du XIII^e et le début du XIV^e siècle, cet âge d'or des roues de Fortune.

52. Cette idée, appuyée sur un passage précis d'Aristote distinguant les deux termes (Aristote, *Physique*, II, 6, 197a 36-b22, *infra* note 40), se lit dès Robert Grosseteste, *Commentarius in octo libros Physicorum Aristotelis*, éd. R. C. Dales, Boulder 1963, 44, 3-5 «Et nota quod fortuna dicitur communiter et sic accipitur hoc nomen in precedentibus demonstrabilibus. Dicitur eciam proprie, et sic distinguitur a casu»; cf. Roger Bacon, *Questiones supra libros octo Physicorum*, nunc primum edidit Ferdinand M. Delorme, collaborante Steele, Robert Reynolds 1935, 121, l. 33-133, l. 3; Albert le Grand, *Physica*, éd. P. Hossfeld, *Alberti Magni Ordinis fratrum praedicatorum Opera omnia*. 4,1, Münster 1987, vol. 1, 123, l. 46-58: «Differunt autem ad invicem casus et fortuna sicut species et genus. Casus enim in plus est quam fortuna»; Jean de Jandun, *Questiones in libros physicorum Aristotelis*, Livre II, Question 41, ad quaestionem, Venise 1488, fol. 43rA: «Casus et fortuna differunt secundum communius et minus commune, ut patet ex littera ut videbitur post».

ce concept aristotélicien trop abstrait pour être mis en image (*αὐτόματον*) et une «chute» locale (*πτῶσις*) aisément représentable et même assez «accrocheuse»⁵³.

Quelle que soit la lecture choisie pour comprendre la présence de cette image de chute dans l'initiale de la copie du *Liber de bona fortuna* de ce codex du Vatican, ce document livre des éléments qui pourraient permettre d'accorder une certaine vraisemblance à l'hypothèse suivant laquelle l'opuscule aristotélicien aurait compensé la charge descendante marquant le lexique philosophique latin de la contingence. Dans la première lecture, ce serait le contenu du traité aristotélicien (cette *bona fortuna*) qui compenserait la chute mise en scène par l'illustration – tout comme, dans les roues de la fortune inspirées de Boèce, le moment ascendant du processus représenté (partie gauche de la roue) compense le moment descendant (partie droite), et bien sûr inversement. Dans la seconde lecture, la chute présentée par l'illustration serait compensée d'autant plus clairement que la présence même de cette illustration dans ce codex attesterait de la part de ses auteurs une conscience de l'ambiguïté recouverte par ce terme *casus* pouvant désigner à la fois les chutes les plus concrètes (*πτῶσις*) et ce type de contingence dont relève la *fortuna* aristotélicienne comme sous-catégorie du *casus* (*αὐτόματον*). En somme, aucune de ces deux lectures n'est invalidée par le fait que, ici probablement comme c'est le cas souvent ailleurs, l'illustrateur ait très probablement choisi le thème de son dessin à partir de mots-clés, sans connaissance aiguë du texte philosophique illustré⁵⁴. En même temps, il faut reconnaître qu'aucune des deux interprétations de l'image ne s'impose avec l'évidence

53. Il y aurait ainsi dans cette image en somme un jeu sur deux significations très différentes de *casus* dans le corpus aristotélicien latin: celles qui ont été présentées dans les première et troisième sections de cet article.

54. Sur le décalage que l'on constate, dans les manuscrits aristotéliciens comme dans bien d'autres manuscrits de type universitaire, entre d'une part les images illustrant certaines lettres ou les marges du manuscrit et d'autre part les concepts travaillés dans les textes en question, voir V. Cordonier, «La tradition iconographique de la fortune face à la nouveauté conceptuelle: le cas des manuscrits de l'Aristote latin (XIII^e-XIV^e siècle)», dans *Belles Lettres: les figures de l'écrit au Moyen Âge / Figurationen des Schreibens im Mittelalter*, ed. M. Uhlig et M. Rohde, Wiesbaden 2019, 155-75.

qu'il faudrait pour accréditer définitivement l'hypothèse qui a, au départ, suscité l'enquête ici présentée».

La contingence comme chute? – perceptions, équilibres et accidents

Il n'est pas sûr que les lecteurs latins d'Aristote aient perçu la «décadence» présente dans le lexique latin philosophique aristotélicien qui a été analysé dans cette étude. Les sens littéraux qu'ont les termes *casus*, *accidens* et *occasio*, qui permettent d'estimer que l'aspect descendant ou la dimension de chute forment des sèmes constitutifs du sens de ces termes, n'impliquent nullement que ces sèmes soient présents dans toutes les occurrences de ces termes, puisque la possibilité qu'un sème soit exprimé ou ne le soit pas fait partie de la vie des mots. Dans les langues savantes ou techniques, le sens courant des termes est volontairement mis de côté. En particulier dans la langue des philosophes, qui tend, dans un idéal d'univocité, à lever au maximum les ambiguïtés marquant l'usage habituel des mots, il est probable que la dimension de chute présente dans les termes *casus*, *accidens* et *occasio* soit occultée au profit d'une acception abstraite strictement distincte du ou des sens courants. Bref, il ne s'agit pas ici de prétendre que ces termes ont une connotation péjorative venant de leur étymologie ou de leur sens «premier» et qui les accompagnerait toujours. Ainsi, le rôle de rééquilibrage prêté à la valorisation de l'accidentel opérée par le *Liber de bona fortuna* reste une hypothèse d'historien, une vue rétrospective, dont la vraisemblance peut être renforcée par le cas tout à fait singulier de ce manuscrit du Vatican (Biblioteca Apostolica Vaticana, Lat. 2084) qui propose, pour illustrer l'initiale de l'opuscule, la chute d'un homme tombé d'un pont – sans montée préalable et sans roue pour présider à l'alternance de ces deux phases de mobilité ascendante puis descendante (cf. section 6).

55. L'idée que le *Liber de bona fortuna* ait compensé la charge descendante marquant le lexique aristotélicien latin de la contingence garde un certain crédit, mais elle ne s'impose pas comme une explication massive et centrale de l'importante circulation de cet opuscule. Ce texte aristotélicien, pour avoir le succès que l'on connaît, pouvait compter sur l'attrait de son contenu et sa pertinence pour certaines questions théologiques qui préoccupaient beaucoup les scolastiques de la seconde partie du XIII^e siècle.

La valorisation de l'accidentel opérée par le *Liber de bona fortuna* n'en est pas moins claire et indubitable, tout comme la direction qu'ont prise les travaux des Latins à propos de la *fortuna* aristotélicienne après Boèce: alors que celui-ci avait rendu la *τύχη* par le même terme *casus* que celui par lequel il rendait *αὐτόματον*, les traducteurs de l'époque scolaire ont précisé ces termes en reprenant plus expressément la distinction d'Aristote faisant de la *fortuna* une sous-catégorie du *casus* (cf. section 5). Enfin, reste valable le constat à l'origine de la présente enquête: l'histoire de *casus* et *accidens* dans l'aristotélisme latin y fait voir une présence de «chutes» notablement plus importante que dans les textes grecs du Philosophe et ses versions arabes. Le choix du terme *accidens* pour rendre *συμβεβηκός* paraît aller de pair avec une idée de la contingence comme descente, exprimée de cette façon ni chez Aristote lui-même ni dans ses versions arabes (cf. section 4). Ce choix, certes conditionné par l'état de la langue latine avant la redécouverte des ouvrages du Philosophe, n'en fait pas moins système avec celui de rendre par *casus* le terme si polysémique d'*αὐτόματον* et dans lequel Aristote avait fait converger, tout en les hiérarchisant, les notions d'adventicité et de spontanéité. C'est-à-dire qu'en somme, chez les philosophes latins du moyen âge, une occurrence, une spécification et quasi-maintenant toute forme d'instanciation est fondamentalement pensée à la manière d'une chute – celle du général vers le particulier.

L'idée de spontanéité, encore très présente dans l'*αὐτόματον* aristotélicien, paraît bien effacée dans le *casus* latin (versions gréco-latines et arabo-latines confondues), alors qu'elle est restituée dans bien des traductions arabes (cf. section 3). Cependant et en outre, au sein de l'aristotélisme latin même, un contraste apparaît souvent entre les traductions gréco-latines et arabo-latines: un tel contraste a été constaté à plusieurs égards pour le terme *casus* rendant *πτῶσις*. À ce propos, ont été plus haut distingués les emplois du terme grec au sens propre de ceux faits en des sens figurés dans le cadre des travaux aristotéliciens sur le langage. Dans le second contexte, l'absence d'un terme équivalent à la «chute» dans les traductions arabes des textes d'Aristote sur les figures du syllogisme et sur la flexion linguistique reflète des choix de traduction tout simplement différents: ainsi s'explique l'absence de *casus* dans les traductions d'ouvrages logiques

par Gérard de Crémone, qui rend *πτῶσις* par *positio* via le *tasrīf* (cf. section 2). Dans le premier contexte enfin, celui de la philosophie naturelle où *casus* rend *πτῶσις* désignant la chute concrètement, les deux occurrences du mot avec ce sens dans les *Météorologiques*, rendues fidèlement par Moerbeke, ne trouvent aucun équivalent dans le latin de Gérard, parce qu'elles avaient déjà disparu dans la version arabe remaniée que rendait ce traducteur: ce type de dysmorphisme entre aristotélisme arabo-latin et gréco-latin, qu'on peut tenir pour *accidentel* au sens où il ne reflète pas les options d'un traducteur, est un *cas* qui fait partie de la réalité de l'aristotélisme latin (cf. section 1).

ABSTRACT

Valérie Cordonier, *Casus and Accidens in the Latin Aristotle: Translations and Concepts*

When one compares the texts in the Latin Aristotle to their Greek source and to their Arabic versions, one might be struck by two features that distinguish this Latin Aristotelianism from the others. Firstly, the use of a vocabulary marked by the idea of ‘fall’ to translate words for which neither the Greek form nor the Philosopher’s usage imply this notion (*accidens* for συμβεβηκός, *occasio* for πρόφασις and σκέψις, and *casus* for πτῶσις as well as for terms like τύχη and αὐτόματον). Secondly, the positive account of the *accidental* between the late 13th and the 16th centuries made on the basis of an opuscule attributed to the Philosopher and entitled *Liber de bona fortuna* (on the Greek concept of εὐτυχία). This article explores the hypothesis according to which the *Liber*, by the positive account of fortune that it gives and by the original model it presents of a new kind of ‘upward mobility’, offset the downward bias that characterized Latin Aristotelianism at a lexical level. To do so, we indicate the Greek terms rendered by *casus* and by *accidens*, we explain the concepts to which they refer, and we question the choices made by the Latin translators by comparing them to those made by Arabic translators as well as to the ‘original’ texts by Aristotle.

Valérie Cordonier
CNRS, SPHERE (UMR 7219)
Université de Paris et KU Leuven, *Aristoteles Latinus*
cordo7219@gmail.com

